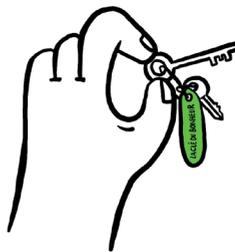


JE SUIS PROPRIÉTAIRE JE LOUE MON BIEN

• TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE •



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération



Je jette moins,
je pense à demain!

Janvier 2025

COURRIER D'INFORMATION POUR EXPLIQUER LE PROJET

A destination de mon locataire envoyé par l'Agglo

De Mars
à Juin 2025

VISITE D'UN AGENT MANDATÉ PAR VERSAILLES GRAND PARC CHEZ MON LOCATAIRE

*Cette visite est également
l'occasion de répondre à ses
questions et de l'aider à adopter
de nouvelles habitudes.*

- **Si mon locataire a un bac individuel** : l'agent vérifie que les bacs sont bien adaptés à ses besoins et procède si nécessaire au changement des bacs.
- **Si mon locataire utilise une borne de collecte** : l'agent ou le gestionnaire d'immeuble lui distribue 2 badges d'accès aux bornes.
- **Si mon locataire dépose ses déchets dans un bac collectif** : il ne reçoit pas de visite. C'est le gestionnaire de l'immeuble qui relayera les informations.

De Juillet 2025

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DE LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE

Versailles Grand Parc comptabilise la production d'ordures ménagères.

à Décembre 2026

- J'invite mon locataire à adopter de nouvelles habitudes (tri, compostage, recyclerie...).

Fin 2027

PREMIÈRE TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE

Sur la base de la production de déchets générée l'année précédente par mon locataire.

COMMENT PUIS-JE RÉPERCUTER LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE DANS LES CHARGES LOCATIVES ?

La tarification éco-responsable remplace la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Elle est payée par le propriétaire du logement : elle fait partie des charges locatives récupérables.

C'est le propriétaire qui est redevable de la tarification éco-responsable. Si je veux limiter son montant, je responsabilise mon locataire.

QUELQUES BONNES PRATIQUES AVEC MES LOCATAIRES

- A chaque nouvelle location, j'explique le fonctionnement aux nouveaux habitants.
- Je leur relaie toutes les informations envoyées par Versailles Grand Parc.
- Je récupère les badges en fin de location pour les remettre au locataires suivants

La tarification éco-responsable ne concerne que les ordures ménagères.



Une question,
une remarque ?

Versailles Grand Parc
vous accompagne :
versaillesgrandparc.fr



L'APPLI T.R.I. VGP

L'appli dédiée au Tri,
au Recyclage
et à l'Information
de vos déchets !

